Rapport annuel d'activité

2020

Sur le prix et la qualité du Service Public
des déchets ménagers et assimilés

SYTEVOM

SOMMAIRE

4 Présentation du SYTEVOM

8 Les aspects financiers et budgétaires

12 Le bilan et les indicateurs d'activités

24 La prévention et les nouvelles filières

32 Communication et sensibilisation

Édito du Président

M. Joël BRICE
Président du SYTEVOM

LE SYTEVOM ÉQUIPÉ POUR L'AVENIR

L'année 2020, par la propagation mondiale de ce virus et les mesures inédites prises pour s'en protéger marquera l'Histoire. Confrontés comme toute la nation à un confinement dont personne n'aurait pu imaginer l'existence, nos 2 principales installations de traitement (Centre de Tri et Usine de valorisation énergétique) ont assuré, sans aucune interruption, le service public de gestion des déchets de l'ensemble du territoire du Sytevom.

Que soient remerciés l'ensemble des personnels de nos deux exploitants, Coved et Idex, pour cette continuité de service, mais également tous nos agents administratifs dans la mise en place immédiate du télétravail, comme ceux de la régie de transport et des gardiens de déchetteries confrontés à des affluences record dès la sortie du confinement. Tous, des encadrants aux plus modestes saisonniers ont su s'adapter, se mobiliser, s'investir au service des usagers, pour qui le service de gestion des déchets est apparu essentiel.

Ensuite, 2020 a vu la réalisation des importants travaux de modernisation et d'extension de notre centre de tri : le plus gros investissement (8,5M€) réalisé depuis la construction du site en 2007. Cet équipement moderne répondra aux exigences du tri du flux en développement de Citéo, permettra de mieux valoriser la collecte sélective, et assurera nos besoins en terme de capacité de tri. La montée en plein régime de la plateforme Symétri à Luxeuil constitue notre bras armé pour diminuer drastiquement les déchets voués à l'enfouissement en valorisant mieux nos flux de déchetteries.

Bien entendu, les données du rapport d'activité présentées dans les pages qui suivent sont à prendre avec la mesure qui s'impose compte tenu de ces circonstances si particulières. Pour autant, au-delà de l'inventaire de nos activités, il retrace les performances de nos quelques 260 000 habitants, impliqués et responsables dans la recherche des meilleures solutions de valorisation et de réduction des déchets.

Enfin, 2020 a assisté au renouvellement de près de la moitié des élus au sein du Sytevom. Partageons tous ensemble ces objectifs pour ce mandat : réduction de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés, valorisation maximale de ceux-ci, innovation et modernisation de nos installations.

Ce challenge mobilisera élus et personnels, il devra être partagé avec tous nos habitants.

Bonne lecture.

Le Président
Joël BRICE

Présentation du SYTEVOM

2020

SES MISSIONS

Le Syndicat Mixte pour le Transfert, l'Elimination et la Valorisation des déchets ménagers est une collectivité territoriale aux missions organisées en trois domaines principaux de compétence : le traitement et la valorisation des ordures ménagères, l'organisation du tri des matières issues de la collecte sélective et la gestion des déchetteries de son territoire. Issu de l'adhésion de syndicats intercommunaux de collecte, des communautés de communes de Haute-Saône et de certaines du Doubs limitrophe, le SYTEVOM compte en 2020, 11 adhérents, représentant 628 communes pour 263 327 habitants regroupés.

11 adhérents

263 327 habitants

628 communes

35 déchetteries

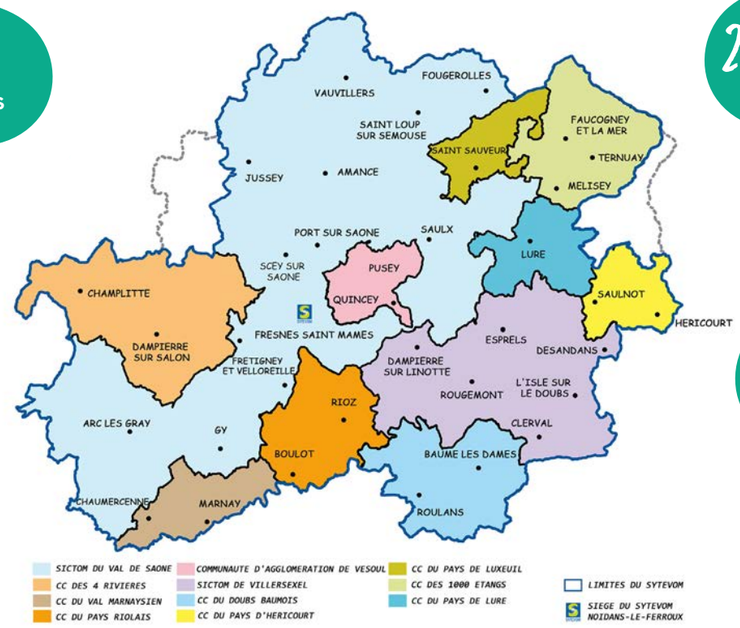

*population totale, données INSEE 2019

DES MOYENS

A partir du Centre de Valorisation des Déchets mis en service en octobre 2006 et situé à Noidans-le-Ferroux, le SYTEVOM organise le traitement et le tri. Depuis 2009 et au bénéfice de process industriels et de contrôles rigoureux, l'usine est classée ISO 14001.

Le Centre comprend :

- **1 incinérateur** d'une capacité de 41 000 tonnes.
- **5 quais de transferts** (dont 1 privé) de déchets répartis sur le territoire et permettant d'optimiser le transport.
- **1 centre de stockage** des déchets ultimes à Vadans certifié ISO 14001 actuellement en post d'exploitation.
- **1 centre de tri** dont la capacité a été portée à 20 000 tonnes par an qui traite les déchets valorisables issus de la collecte sélective effectuée en porte à porte et également ceux des points d'apport volontaire.
- **1 100 points d'apports volontaires** (conteneurs à verre et conteneurs mixtes) répartis sur le territoire, soit 1 PAV pour 220 habitants.
- **35 déchetteries** d'accès libre et gratuit pour les particuliers. Conçues pour les particuliers, elles accueillent également les professionnels (artisans, commerçants) sous conditions et avec une contribution financière selon la nature et le volume de leurs dépôts.

UNE ORGANISATION

Le SYTEVOM est constitué d'un Conseil Syndical comptant 32 délégués issus des collectivités adhérentes et d'un exécutif composé du Président et de 5 vice-présidents. Le Conseil se réunit environ 5 fois par an en plus des nombreuses réunions de commissions de travail (Prévention, Déchetteries, Finances) et du Conseil d'exploitation de la régie.

- **Président : Joël BRICE**
(Communauté de Communes du Pays de Luxeuil).

- **1ère Vice Président :**
Jean-Claude Maurice
(Communauté de commune du Doubs Baumois) en charge du suivi des installations du centre de valorisation des déchets (Centre de tri et UVE)

- **2ème Vice Président :**
Eric Masoyé
(SICTOM du Val de Saône) en charge de la politique de gestion des biodéchets, des déchets verts et agricoles, ainsi que de l'évolution des statuts de la collectivité.

- **3ème Vice Président :**
Carole Michel
(Communauté d'agglomération de Vesoul) en charge des finances et du budget.

- **4ème Vice Président :**
Jean Valley
(Communauté de Communes du Pays d'Héricourt) en charge de la supervision des déchetteries et quais de transfert de la zone Est et Nord du territoire, ainsi que de la relation avec l'aire Urbaine (Pays de Montbéliard-Grand Belfort et Sertrid).

- **5ème Vice Président :**
André Gauthier
(Communauté de Communes du Val Marnaysien) en charge de la régie déchetteries, de la supervision déchetteries et des quais de transfert de la zone Ouest et Sud du territoire du SYTEVOM, de la gestion de la forêt de Vadans et des relations avec le Grand Besançon et le SYBERT.

ORGANIGRAMME

liens hiérarchiques
liens fonctionnels

PRÉSIDENT
Joël BRICE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Christophe TARY

Conseil Syndical
31 élus titulaires
31 élus suppléants

Pôle Administratif

Responsable du Pôle
Marie-Line MARTIN

- **Accueil**
Christelle BUFFET
- **Comptabilité**
Gaële QUIRICI
Nadège ROLLET
Stéphanie ZUCHELLI
Christelle BUFFET
- **Marchés Publics**
Stéphanie ZUCHELLI
- **Ressources Humaines**
Marlène LEMAITRE
Gaële QUIRICI
- **Ressources Techniques**
Virginie ROBLIN
Jean-Luc MATHIEU

Pôle Technique

Responsable du Pôle
Laurent GUYOT

- **Régie Technique**
- **Exploitation Transport, Quais de transfert**
Laurent MAILLARD-SALIN
- **Chauffeurs polyvalents**
- **Exploitation Déchetterie**
Lucile DESCOURVIERES
- **Chefs de zone**
Edwige PAUTHIER
Alain LEPAINGARD
Philippe CLERC
- **Gardiens référents**
Jérôme GROSDEMOUGE
Christian MEYER
Aurélien RAVAT
- **Gardiens Déchetterie**
- **Gardiens Quai de transfert**
- **Entretien des espaces verts**
Dominique CORNU

Pôle Prévention, Projets et Nouvelles Filières

Responsable du Pôle
Christophe MAS

- **Incinération**
en lien avec l'exploitant
- **Centre de Tri**
en lien avec l'exploitant
- **Chargé du suivi et de l'amélioration des performances du Centre de Tri**
Benoît CHAUVET
- **ISDND (Vadans)**
Julie BERTHE

- **Technicien Prévention**
Maxime PULH
- **Projet ZDZG**
Benjamin TUPINIER
- **Chargé de mission EIT**
Olivier CORBERAND
- **Recyclerie Grayloise**
- **Chargée de mission coordination**
Josette BONTEMPS
Opérateur Recyclerie
Robin STOEFFLER
- **SYMETRI**
Responsable d'exploitation
Richard ROBERT
Assistante Administrative
Céline DEVOILLE
Opérateurs Polystyrène

Pôle Communication et Sensibilisation

Chargée de communication
Maud CLEMENT

- **Conseillers du tri**
Charline PERRINGERARD
Bouchaïb MLIOUED
Fabien GUINOISEAUX

Le personnel au 31/12/2020 :
- 68 gardiens titulaires et remplaçants
- 3 chefs de zone
- 3 gardiens référent
- 3 conseillers du tri
- 18 agents au siège
- 12 chauffeurs polyvalents
- 6 opérateurs polyvalent SYMETRI
- 2 agents SYMETRI = assistante administrative et responsable d'exploitation
- 1 agent chargé de coordination recyclerie
- 2 opérateurs recyclerie
- 1 agent chargé de l'entretien des espaces verts

Effectif total = 119

Les aspects financiers et budgétaires

2020

Pour cet exercice 2020, le Sytevom dispose, hors éléments exceptionnels, d'un budget consolidé d'environ 26,7 millions d'euros. Il comporte une section de fonctionnement permettant d'assurer la gestion courante de ses activités et une section d'investissement afin de financer ses projets.
Dans la perspective de donner une vision synthétique et objective de la situation financière de la collectivité, nous avons retenu depuis plusieurs années, le même indicateur, c'est-à-dire le niveau de l'épargne brute. Rappelons que cette épargne brute représente l'excédent des recettes réelles de fonctionnement après avoir retranché les dépenses réelles de fonctionnement. Appelé également autofinancement brut, cet indicateur permet de mesurer la capacité de la collectivité à affecter cet excédent à la couverture de ses investissements et au remboursement de sa dette. Comme il est précisé dans le tableau ci-dessous, cet excédent s'établit au 31 décembre 2020 à 3 264 689€. Il est en forte augmentation grâce notamment à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement (-8% par rapport à 2019) et au rattrapage des recettes dues en 2019 par les Eco-organismes (CITEO).

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE 2014 À 2020

Données issues des comptes administratifs		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses	**Nature de dépenses**	€	€	€	€	€	€	€
Charges à caractère général	Prestation de transport et de traitement des déchets, fonctionnement des installations, taxes (TGAP)...	12 125 544	11 798 443	12 840 812	13 422 306	12 679 025	14 963 005	13 500 465
Charges de personnel et frais assimilés	Salaires, charges et cotisations	1 736 416	1 858 327	2 083 702	2 383 865	2 730 719	3 034 619	3 171 911
Atténuations de produits		0	0	0	0	0	0	0
Autres charges de gestion courantes	Subventions, reversements aux adhérents.	1 039 931	978 061	1 126 677	1 523 859	1 509 175	1 866 024	1 580 091
Frais financiers	Intérêts des emprunts contractés pour la réalisation du Centre de Valorisation de Noidans le Ferroux	773 072	750 770	538 464	671 853	451 455	994 028	950 476
Charges exceptionnelles	Subventions exceptionnelles	78 050	275 227	24 779	165	7 123	4 921	5491
Dotations aux provisions	Provisions pour la post-exploitation du site de Vadans	91 000	117 130	0	0	0	0	0
TOTAL		15 844 013	15 777 959	16 614 434	18 002 048	17 377 498	20 862 598	19 208 434
Recettes	**Nature de dépenses**	€	€	€	€	€	€	€
Atténuation de charges		56 954	27 275	36 484	57 395	52 617	74 910	83 687
Produits des services	Recettes issues de la revente d'électricité, de matériaux, de la facturation d'enlèvement des OM aux adhérents...	8 291 126	7 782 427	7 804 484	8 565 704	8 381 125	8 197 761	8 165 685
Fiscalité		0	0	0	0	0	0	0
Dotations et participations	Cotisations des adhérents, subventions de l'ADEME, participations des Eco-organisme.	10 399 631	9 978 835	10 140 418	11 131 397	9 121 754	11 193 999	13 536 838
Autres produits de gestion courante		35 830	30 698	34 894	42 835	55 429	61 492	52 031
Produits financiers		0	0	517 594	517 594	592 114	554 855	554 854
Produits exceptionnels		82 780	517 778	2 968 461	1 156 178	20 478	49 827	80 027
Reprises		0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		18 866 321	18 337 014	21 502 335	21 471 103	18 223 520	20 132 844	22 473 122
Epargne brute		3 022 308	2 559 055	4 887 901	3 469 055	846 022	-729 754	3 264 689

Rappelons qu'à contrario d'autres collectivités territoriales (communes, communautés de communes, conseils départementaux), le SYTEVOM ne perçoit pas de fiscalité. Les 11 collectivités adhérentes chargées de la collecte des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) lui versent deux types de contributions. La première est une cotisation assise sur la base de la population regroupée au sein de la collectivité adhérente. La seconde est une tarification à la tonne d'ordures ménagères prises en charge et traitées par le SYTEVOM.
En ce qui concerne la cotisation par habitant, après plusieurs années de baisse régulière obtenue grâce à la maitrise des dépenses et obtenue grâce à la recherche d'optimisation elle a été portée à 20€ HT en 2020 pour prendre en compte les efforts en investissements consentis (SYMETRI) ou en cours (CDT). Quant à la tarification du traitement des OM, elle est restée stable en 2020, à savoir 120€ HT/tonne (TGAP incluse), et ce malgré la poursuite de la baisse des tonnages d'ordures ménagères qui induit des recette moindres. En parallèle, les coûts de fonctionnement continuent de progresser.

Tarification pour les adhérents	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cotisation par habitant	20,50€ HT	20,25€ HT	20€ HT	19,90€ HT	19,65€ HT	19,65€ HT	20€ HT
Traitement OM (la tonne)	102€ HT	102€ HT	105,26€ HT	103€ HT	105€ HT	108€ HT	120€ HT
TGAP	8,15€	8,15€	8,24€	12€	12€	12€	6€

Pour l'année 2020, les dépenses d'investissement se sont établies à 7,463 millions d'euros. Cette année aura été marquée par un investissement conséquent pour moderniser le process du centre de tri et augmenter sa capacité. Cette opération majeure, estimée à 8,5 millions d'euros, a connu une réalisation à hauteur de 4,937 millions d'euros en 2020. Pour rappel, l'opération a mobilisé environ 727 K€ en 2019, portant le total réalisé au 31 décembre 2020 à environ 5,664 millions d'euros. Pour cette opération, nous avons levé en 2020 un prêt de 2,35 millions d'euros et un prêt relais de 2 millions d'euros afin de pouvoir faire face au décalage exceptionnel entre les importants décaissements nécessités par le marché de travaux en les encaissements de nos recettes habituelles. Au regard de l'importance de cet investissement en terme financier, les autres investissements ont été limités au strict nécessaire : Travaux et/ou études d'amélioration et de sécurisation de plusieurs déchetteries, renouvellement des équipements (bennes, conteneurs ...).

Travaux de modernisation du centre de tri à Noidans-le-Ferroux.

Le bilan et les indicateurs d'activités

2020

Les compétences du SYTEVOM sont le transfert et le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective, la gestion des déchetteries (y compris le carton) et la gestion des conteneurs en apport volontaires (le verre et le papier). La collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective est assurée par les Communautés de Communes et les SICTOM.

Ces derniers sont en charge de la collecte et de l'organisation des tournées de ramassage sur leur secteur.

Évolution des ratios des déchets municipaux sur les 10 dernières années (en Kg/habitant/an)*

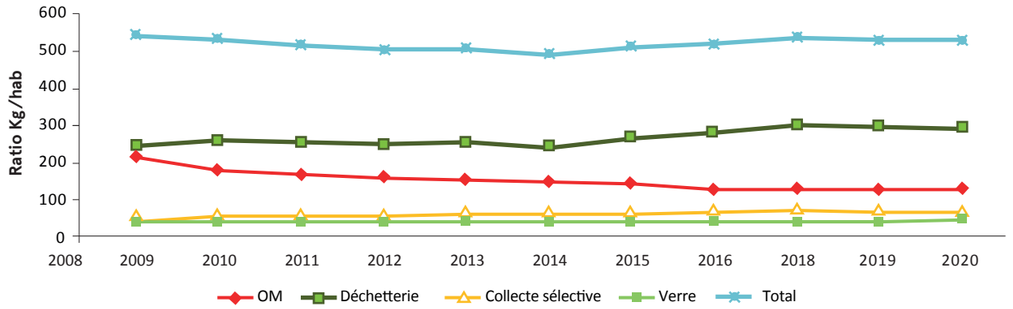

*population totale, données INSEE 2019

en Kg/habitant/an	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ordures Ménagères	214	177	166	156	151	147	141	127	126	124	127
Déchetterie	242	256	251	246	251	239	264	278	295	291	288
Collecte Sélective hors papier/carton	41	54	55	55	58	60	61	66	69	67	65
Verre	38	40	39	40	40	40	41	42	42	42	43
TOTAL	536	527	511	498	500	486	507	513	532	524	523

Au 1er janvier 2020 il y a 263 327 habitants* sur le territoire du SYTEVOM.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Evolution des tonnages d'ordures ménagères depuis 2010 au regard de la progression de population SYTEVOM

	Tonnage	Evolution tonnage	Population	Evolution population	Kg/hab
2010	53 116,46 t.	-4 %	247 664 hab	1 %	214,47
2011	44 099,99 t.	-17 %	248 947 hab	1 %	177,15
2012	41 377,17 t.	-6 %	249 819 hab	0,4 %	165,63
2013	39 315,00 t.	-5 %	250 619 hab	0,3 %	156,87
2014	37 850,68 t.	-4 %	250 998 hab	0,2 %	150,80
2015	35 922,04 t.	-5 %	251 063 hab	0,02 %	143,08
2016	35 244,48 t.	-2 %	250 283 hab	- 0,3 %	140,82
2017	33 812,43 t.	-4 %	266 208 hab	+6,36 %	127,02
2018	33 392,54 t.	-1 %	265 239 hab	- 0,36 %	125,90
2019	32 905,02 t.	-1 %	264 438 hab	- 0,30 %	124,43
2020	33 436,35 t.	+2 %	263 327 hab	- 0,42 %	126,98

L'année 2020 se caractérise par une légère augmentation dans les tonnages d'ordures ménagères résiduelles, dont l'effet se situe exclusivement dans les conséquences de la crise sanitaire Covid.
On reste néanmoins dans une dynamique de réduction des tonnages initiée depuis 2010.

Deux lieux de traitement sont identifiés : le site principal de Noidans-le-Ferroux et l'usine du SERTRID située à Bourogne (90) qui assure le traitement d'une partie des ordures ménagères du secteur nord-est du département.

Afin de mener à bien ses compétences, le SYTEVOM dispose de plusieurs « outils » : l'usine d'incinération et les quais de transfert.

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

Construite par le SYTEVOM en 2006 et en fonctionnement depuis le début de l'année 2007, l'Unité de Valorisation de Noidans-le-Ferroux a une capacité de 41 000 tonnes par an.
Elle fonctionne 24h/24h avec un four qui incinère 5,5 tonnes/heure.
L'exploitation est confiée à l'entreprise IDEX Environnement au travers d'un marché public.

Le four a une capacité de 41 000 t., ce qui représente :
- 80% d'ordures ménagères
- 12% de refus de tri
- 3% d'encombrants
- 5% de déchets non dangereux d'activités économiques

Nous avons donc une valorisation énergétique avec les déchets incinérés, ce qui a représenté en 2020, 16 482 MWh d'électricité soit la consommation annuelle de 2 000 foyers. Une partie de cette électricité sert aux besoins propres du Centre de Valorisation des Déchets.

Les sous-produits de la combustion encore appelés mâchefers, d'un tonnage égal à environ 6 000 tonnes, sont criblés et déferraillés. Ils font l'objet d'une valorisation matière sous forme de sous-couche routière. La ferraille et les non-ferreux sont quant à eux valorisés en sidérurgie.

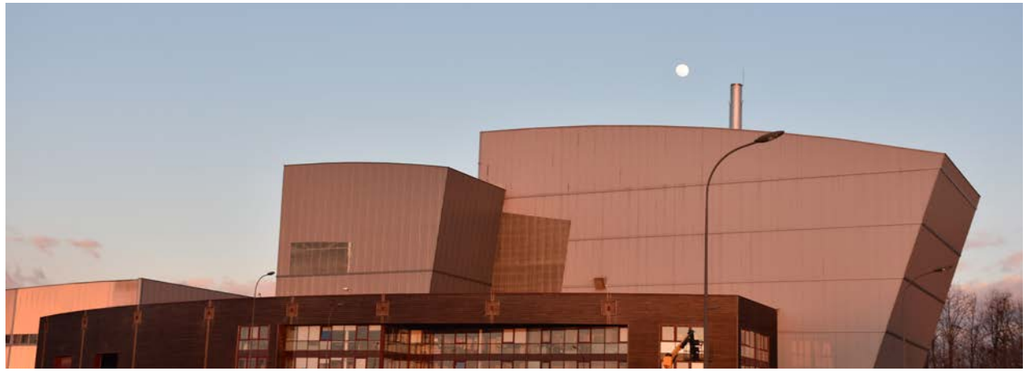

L'ISDND de Vadans

Située à Vadans, l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux est sous la responsabilité du SYTEVOM.
Fermée en août 2014, les dernières alvéoles exploitées ont été recouvertes en septembre et novembre de la même année.

Depuis l'arrêt de l'installation, le SYTEVOM en assure le suivi trentennal. Ce dernier consiste en différentes analyses et mesures piézométriques ainsi qu'à l'évacuation et au traitement des lixiviats encore produits par l'installation. Il s'agit de la phase dite de post-exploitation du site.

Un projet de ferme solaire d'une surface égale à 1,2 ha est en cours. Sa mise en service devrait intervenir au printemps 2022.

Rappelons que le SYTEVOM assure également la gestion des 155 hectares de forêt environnante dans un objectif de maîtrise et de surveillance de l'écosystème alentour.
En 2017, le SYTEVOM a signé une convention de gestion de cette forêt avec l'ONF pour inscrire dans la durée la gestion du patrimoine forestier.

Les quais de transfert

Au nombre de 5 (dont 4 sont la propriété du SYTEVOM), les quais de transfert permettent le regroupement des ordures ménagères et de la collecte sélective mais aussi l'optimisation du transport vers l'usine de Noidans-le-Ferroux. En effet, la particularité du territoire du SYTEVOM est son importance et son étalement.

Le recours à des quais de transfert limite les kilométrages parcourus par les camions-bennes assurant la collecte. Le vidage des camions de collecte se fait ainsi à proximité et dans des semi-remorques permettant une optimisation du transport vers le Centre de Valorisation des Déchets (CVD) jusqu'à Noidans-le-Ferroux.

Tonnages ayant transités* par les quais de transfert en 2020

	Quai Arc-les-Gray	Quai Echenans	Quai Les Magny	Quai de Saint Sauveur	Quai Vesoul
OM adhérents	4 653,1t.	3 017,54 t.	6 901,94 t.	6 328,74 t.	7 256,03 t.
Collecte Sélective en Porte à porte	2 727,06t.	1 376,93 t.	4 469,44 t.	3 624,43 t.	2 019,28 t.
TOTAL	**7380,16 t.**	**4 394,47 t.**	**4 469,44 t.**	**9 953,17 t.**	**9 275,31 t.**

* Pesées issues des quais de transfert

- **Apporteurs Quai de Transfert Arc-les-Gray :** SICTOM Val de Saône (secteur de Gray), CC du Val Marnaysien et CC des 4 Rivières.
- **Apporteur Quai de Transfert Echenans :** CC Pays d'Héricourt.
- **Apporteurs Quai de Transfert Les Magny :** CC du Doubs Baumois, SCODEM des 2 rivières et CC Pays de Lure.
- **Apporteurs Quai de Transfert Saint Sauveur :** CC 1000 étangs, CC Pays de Luxeuil et SICTOM Val de Saône.
- **Apporteur Quai de Transfert Vesoul :** CA de Vesoul.

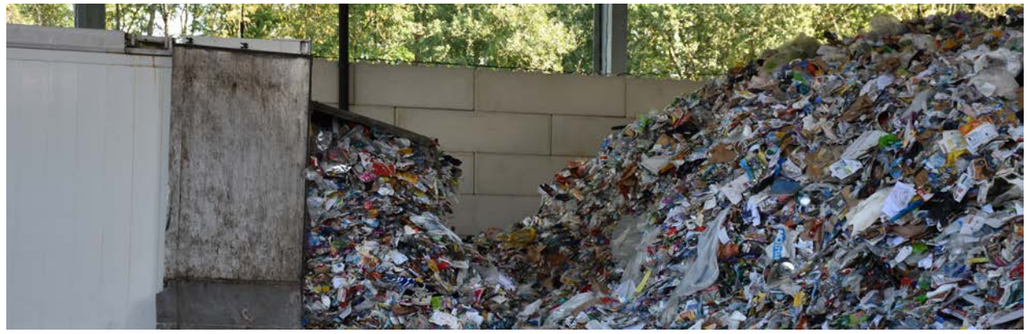

LA COLLECTE SÉLECTIVE

Le SYTEVOM dispose d'un centre de tri, de sites de massification et d'un réseau de conteneurs et déchetteries répartis sur l'ensemble du territoire pour prendre en charge un grand nombre de matériaux issus de plusieurs types d'apports, vers les filières les plus adaptées (réutilisation, revente, recyclage, valorisation et traitement appropriés). Ces matières subissent des opérations de regroupement, de tri et de conditionnement selon l'organisation des collectes et transport sur le territoire, sur 3 sites de vidages principaux basés à Noidans-le-Ferroux, Faimbes et Luxeuil-les-Bains.

Les emballages, le papier et le carton

Ce flux correspond en majorité à la collecte sélective des bacs jaunes, réalisé par chaque collectivité adhérente sur le territoire (à 99,98 % réalisés en porte à porte) et complété depuis avril 2016 par la prise en charge des Points d'Apports Volontaires du Pays de Montbéliard. Depuis mi-2016, les consignes de tri se sont étendues aux pots, barquettes et films, et depuis juin 2019 sur le Pays de Montbéliard.

Le centre de tri réceptionne les matières amenées directement d'une partie des tournées de collecte des adhérents et des caissons ou semi-remorques de regroupement en provenance des quais de transfert, auxquelles s'ajoutent les cartons des déchetteries et les papiers collectés en conteneurs dédiés.
Il permet de dissocier 11 types de matériaux dans ses installations de tris mécaniques, optiques et manuels.
Les cartons des déchetteries sont simplement conditionnés en balle sans sur-tri (comme à Faimbes et sur SYMETRI) et le papier collecté à part est juste déposé en vrac dans l'alvéole de stockage des Journaux, revues et magazines issus des bacs jaunes, sortis de la chaîne de tri.

COVED ENVIRONNEMENT

Evolution des tonnages de collecte sélective depuis 2010

	Tonnage	Évolution tonnage	Population	Évolution population	Kg/hab
2010	10 114,32 t.	5 %	247 664 hab	0,57 %	40,8
2011	13 437,73 t.	33 %	248 947 hab	0,52 %	54
2012	13 645,96 t.	2 %	249 819 hab	0,35 %	54,6
2013	13 844,55 t.	1 %	250 619 hab	0,32 %	55,2
2014	14 496,00 t.	5 %	250 998 hab	0,14 %	57,75
2015	14 998,71 t.	4 %	251 063 hab	0,02 %	59,74
2016	15 309,00 t.	2 %	250 283 hab	-0,30 %	61,16
2017	17 589,00 t.	14 %	266 208 hab	6,36 %	66,07
2018	18 251,28 t.	4 %	265 239 hab	- 0,36 %	68,81
2019	17 709,43 t.	-3 %	264 438 hab	- 0,30 %	66,97
2020	17 172,74 t.	-3 %	263 327 hab	- 0,42 %	65,21

Tonnages de Collecte Sélective :
De nos 11 adhérents = 17 172 t.
Du Pays de Montbéliard (partenariat) = 1 469 t.

Soit 18 641 t. triées à Noidans-le-Ferroux

Tonnages des adhérents :
Collecte sélective des 11 adhérents = 17 712 t.
Papiers collectés en PAV = 871 t.
Cartons (déchetteries et autres apports) = 3 005 t.

Soit 21 588 t. prises en charge par le SYTEVOM

Performance Collecte Sélective au centre de tri
= 65,2 kg/an/hab
Performance Collecte Sélective totale
+ papier
+ carton
= 80,9 kg/an/hab

Les chiffres sur le recyclage des matériaux expédiés en 2020

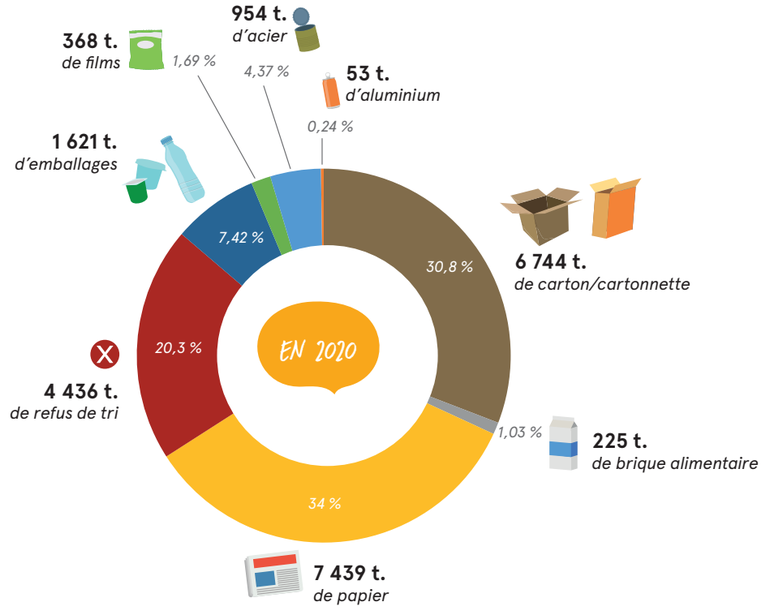

Le verre

Suite à l'intégration de nouvelles communes au 1er janvier 2017, le nombre de conteneurs à verre SYTEVOM s'élève à environ 1 600.

Collectés en point d'apport volontaire et en porte à porte, dans toutes les communes du SYTEVOM, les tonnages de verre recyclés chez notre prestataire, atteignent en 2020, 11 465 Tonnes soit 43,5 kg/hab.

Cette année, nous avons poursuivi le renouvellement des conteneurs avec les photographies de notre territoire.

43,5 KG

Les tonnages de verre collectés atteignent aujourd'hui une valeur de 43,5 kg/hab.

Sont à déposer dans les conteneurs :
les bouteilles, les pots et les bocaux vides.

Le papier

En 2020, le nombre de conteneurs papier SYTEVOM s'élève à environ 60.
Le SYTEVOM a mis en place dans les déchetteries des conteneurs papiers. En 2019, les tonnages de papier collectés ont atteint 889 t contre 871 t en 2020.

En 2020, le SYTEVOM a poursuivi sa volonté d'étendre sa solution de tri de papier en déployant directement chez des gros producteurs : administration, école...

3,3 KG

Les tonnages du papier collectés de façon séparés atteignent aujourd'hui une valeur de 3,3 kg/hab

L'association SHAARL (Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Lure) et ses bénévoles collectent chaque année : livres, magazines, documents d'archives, partition de musique et autres en déchetterie, pour leur donner une seconde vie.

En 2020, 185 tonnes ont été valorisées. Merci à eux !

Les documents historiques rejoignent des expositions et les archives départementales.
Les livres, magazines et autres trouvent de nouveaux lecteurs lors de la foire aux livres BOUQUIMANIA qui a lieu chaque 1er novembre à Lure.

L'ACTIVITÉ RÉGIE

L'exercice 2020 de la « Régie Déchetteries » est marqué par une stabilité de l'activité par rapport à l'année précédente.
Le tonnage collecté est identique à celui de l'année 2019, pour un nombre de bennes en baisse de 15%.

Tonnage collecté : 38 174 tonnes

Nombre de bennes collectées : 8 612 bennes

Kilomètres parcourus : 420 737 km (et un budget de carburant représentant près de 276 823€ HT).

10,5 FOIS
le tour de la terre

Autres prestations de service :

- 1 638 heures pour la gestion et la collecte du parc des conteneurs d'apport volontaires,
- 997 heures pour la maintenance des déchetteries et des camions,
- 404 bennes meubles transportées pour le compte d'Eco-Mobilier,

Effectif :

- 13 chauffeurs polyvalents à temps plein,
- 2 techniciens à temps plein,
- 3 coordonnateurs de secteur,
- 1 gardien de déchetterie remplaçant.

Matériel :

- 15 camions porteurs dont 1 « mulet » de dépannage,
- 10 remorques.

Il est à préciser également que le SYTEVOM a initié depuis 2009 la création au sein de sa régie d'un caisson-atelier. Ce caisson mobile permet à un salarié d'intervenir pour toutes les opérations de maintenance courante sur les sites des déchetteries, mais aussi d'assurer l'entretien du parc de camions.
Une initiative qui conduit à faire des économies importantes dans le fonctionnement !

Chaque benne transportée en 2020 aura coûté en moyenne 132€ HT.

LES DÉCHETTERIES

Elles sont au nombre de 35 sur le territoire du SYTEVOM, réparties sur l'ensemble des bassins de population pour être accessibles au quotidien par le plus grand nombre d'usagers.
L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers.

Le contrôle d'accès est mis en place sur 19 déchetteries : à Arc les Gray, Baume les Dames, Boulot, Dampierre sur Salon, Esprels, Fougerolles, Gy, Jussey, Héricourt, Lure, Marnay, Mélisey, Rioz, Port sur Saône, Pusey, Quincey Roulans, Saint Loup et Saint Sauveur.

Près de 4 724 badges distribués en 2020 dont 4 280 aux particuliers.
Les professionnels sont quant à eux soumis à une tarification hors-taxe selon le type d'apport :

- **Encombrants** : 30€ HT le m³
- **Déchets inertes** (gravats) et plâtre (si point de collecte) : 24€ HT le m³
- **Déchets verts, bois et huisseries** (si point de collecte) : 15€ HT le m³
- **Déchets Diffus Spécifiques** : 1€ HT/kg Toutes les autres matières (cartons, ferraille, mobiliers, DEEE,...) sont acceptées à titre gratuit.

35 déchetteries

809 974 usagers

288 kg/hab

4 724 badges distribués

dont 444 pour les professionnels

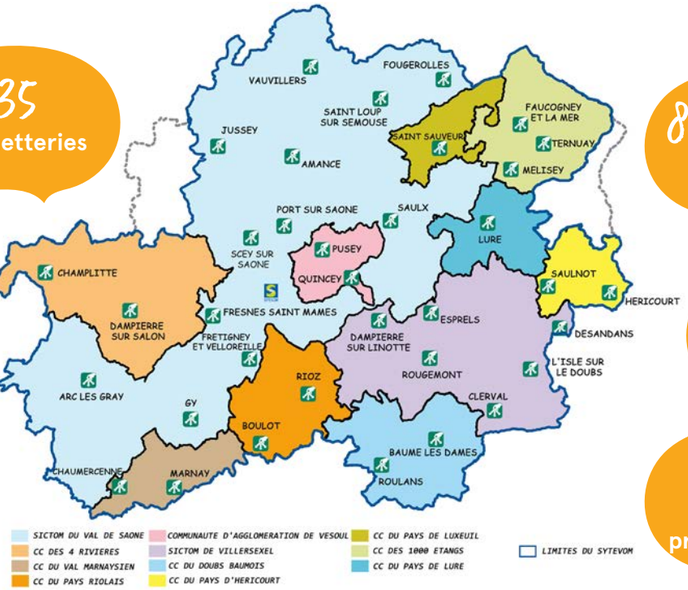

En 2020, plus de 809 974 usagers du SYTEVOM les ont fréquentés pour un tonnage global de 75 684 tonnes, soit environ 288 kg/habitant, avec une baisse du tonnage de 1,5 % par rapport à 2019.

Les principales matières apportées en déchetteries :

	Tonnage	%	kg/hab/an
Déchets verts	19 267,93	26,81	73
Encombrants	13 749,02	18,17	52
Gravats	13 170,46	17,40	50
Bois	8 755,95	11,57	33
Meubles	6 034,47	7,97	23
Ferraille	3 726,40	4,92	14
DEEE (appareils électriques)	2,994,49	3,96	11
Carton	2 458,94	3,25	9
Plâtre	1 199,17	1,58	5
Textiles	985,26	1,30	4
Déchets Diffus Spécifiques	639,89	0,85	2
Pneus	395,43	0,52	2
Huisseries	198,19	0,26	1
Ressourcerie	204,17	0,27	1
Huile de vidange	185,60	0,25	1
Livres	189,04	0,25	non significatif
Polystyrène	86,15	0,11	non significatif
Huile alimentaire	39,17	0,05	non significatif
Piles	69,67	0,09	non significatif
Néons et ampoules	13,19	0,02	non significatif
Cartouches	2,01	0,00	non significatif
Films radiographiques	0,89	0,00	non significatif
Bouchons en liège	0,79	0,00	non significatif
TOTAL	75 684	100	288

Répartition par type de matières apportées en déchetteries en 2020 :

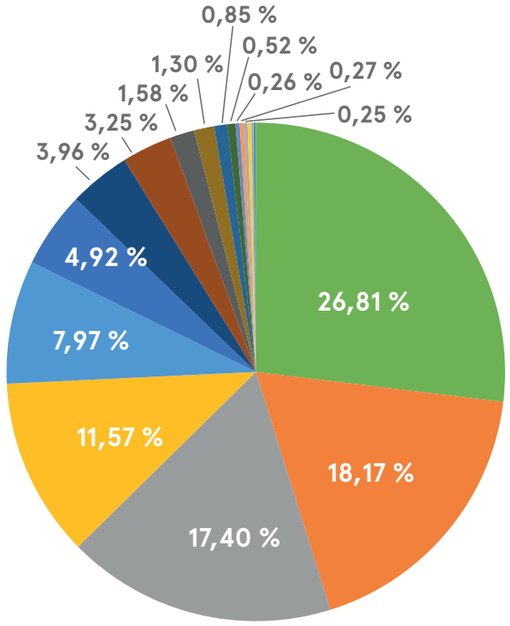

Les professionnels sont soumis à une tarification selon le type d'apport :
- Encombrants : 30€ le m³
- Déchets inertes (gravats) et plâtre (si point de collecte) : 24€ le m³
- Déchets verts, bois et huisseries (si point de collecte) : 15€ le m³
- Déchets diffus spécifiques : 1€ par tranche de 10L ou 10Kg
- Toutes les autres matières (comme le carton, la ferraille, mobilier, DEEE) sont acceptées à titre gratuit.

Je donne mon téléphone / Tour de France 2020 Grâce aux efforts de tous, le SYTEVOM et la ComCom du Pays de Lure ont récolté 450 téléphones (soit 40kg) durant cette opération.
100 téléphones remis à l'éco-organisme ECOSYSTEM, ils seront reconditionnés puis redistribués aux personnes les plus démunies sur le secteur de Lure.
www.jedonnemontelephone.fr

La prévention et les nouvelles filières de valorisation

2020

LA PRÉVENTION

Contrat d'Objectifs Déchets économie Circulaire

1. Réduction des déchets ménagers et assimilés
2. Augmentation du taux de valorisation
3. Engagement d'entreprises dans des démarches d'économie circulaire

Boucle locale sur les déchets inertes

Boucle locales sur les palettes

Pour une déclinaison initiales de 30 actions !

Cadre du Codec

Départ 01/01/2020 → Fin 31/12/2022

Axes du programme d'actions

1. Animer le projet et mobiliser les acteurs
2. Développer l'économie circulaire sur le territoire par la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets d'économie de la ressource
3. Connaître et suivre les indicateurs techniques, économiques et sociaux de l'économie circulaire

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie — DIRECTION RÉGIONALE Bourgogne Franche-Comté

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

Zéro Déchet Zéro Gaspillage 2

Compostage Collectif, Habitat 70 Lure

Le bailleur social Habitat 70 a souhaité répondre à la sollicitation de plusieurs locataires pour la mise en place de composteurs.
Afin de mener à bien le projet, Habitat 70 s'est associé à la communauté de communes du Pays de Lure et le SYTEVOM :
2 étapes nécessaires ont rythmé le projet :
- Une réunion publique pour présenter la démarche sous forme de café Compost.
- Une inauguration des 2 sites de compostages collectifs.

Au final, ce sont 23 foyers qui se sont engagés dans cette démarche de compostage.

Boucle Locale sur les déchets inertes

La société Recycl'Est située à Lure a lancé son activité de valorisation des déchets dits du bâtiment.
Et notamment, les déchets inertes qui sont valorisés en grave recyclée après une opération de concassage et criblage pour obtenir un produit homogène.
La finalité de cette production de grave recyclée est d'être réutilisée dans différents chantier permettant d'économiser la ressource de matériau issu de carrière.
C'est pourquoi, nous avons conventionné avec l'entreprise Recycl'Est pour traiter les gravats de 3 déchetteries les plus proches (Lure ; Mélisey ; Ternuay).
Sur cette année 2020, ce sont 206 tonnes qui ont pu être valorisée.

Étude stratégique sur le traitement des biodéchets

En Aout 2020, une étude stratégique sur le traitement des biodéchets a été lancée avec l'appui du cabinet d'étude Sage Engineering.
Ce travail a pour but d'anticiper le traitement des biodéchets, suite la mise en place d'une collecte séparée par nos adhérents.
Cette étude va nous permettre de connaitre les tonnages potentiels de biodéchets sur notre territoire et par la suite d'imaginer des scénarios de traitement les plus approprié.
Enfin, la réflexion portera aussi sur l'impact de la mise en place de collectes de biodéchets sur le fonctionnement de l'usine de valorisation énergétique de Noidans le Ferroux.

Collecte des biodéchets

Le Sictom poursuit son expérimentation de collecte des biodéchets en Point d'apport volontaire sur 7 communes pour de 4 200 habitants, mais aussi pour quelques petits professionnels.
Sur cette année, ce sont 57,72 t. qui ont été traitées sur la plateforme de Montigny les Vesoul et transformé en compost.
La Communauté de Communes du Pays de Luxeuil a démarré son expérimentation de collecte de professionnels de bouches au mois de Janvier.
Les 19 professionnels intégrés dans cette expérimentation sont collectés en porte-à-porte toutes les semaines.
Sur cette année 2020, ce sont 35,8 t. qui ont été traitées sur la plateforme de Montigny les Vesoul et transformées en compost.

Référentiel Économie Circulaire : Accompagnement pour sa mise en place

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
DIRECTION RÉGIONALE Bourgogne Franche-Comté

L'ADEME Bourgogne Franche Comté a souhaité faire bénéficier à 7 collectivités de la Région (PREVAL ; SYBERT ; Grand Chalon ; SIEEN ; Nevers Agglomération ; Grand Dijon ; SYTEVOM) un accompagnement individualisé pour la mise en place du Référentiel Économie Circulaire.

Le référentiel Économie Circulaire est un outil stratégique qui permet d'évaluer l'engagement et les résultats de la collectivité sur cette thématique de l'économie circulaire.

L'accompagnement permet l'appropriation de l'outil puis sa mise en place dans la collectivité. Aussi, ce travail est ponctué par des moments de rencontre avec les collectivités engagées pour partager ses expériences.

Broyage des déchets verts

Pour les collectivités :
En raison du covid, le prêt ainsi que les formations ont été suspendus à certains moments de l'année, les 4 broyeurs n'ont pas pu tourner pleinement en 2020.
- Heures cumulées de travail : 273h (pour les 4 broyeurs)
- Nombre d'utilisations : 35
- Nombre de formations : 4 (48 personnes)
- Tonnages évités : 84,8 t.

Pour les particuliers :
Le SYTEVOM incite à la pratique du broyage à domicile, pour aider les particuliers à gérer eux-mêmes leurs déchets verts, en attribuant une subvention, pour l'achat d'un broyeur (sous certaines conditions).

En 2020, 64 nouvelles demandes ont été faites et 52 demandes ont abouties.

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

La Recyclerie Grayloise

TONNAGES COLLECTÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES	PANIER MOYEN
49,5 T	41 133 €	11,22 €

LA RESSOURCERIE

ATELIERS ZÉRO DÉCHET AVEC DES ENFANTS

Autres ressourceries, aide à la professionnalisation

Autres ressourceries (uniquement collecte en déchetterie) :
- ACE : 87,46 tonnes
- Res'Urgence : 31,25 tonnes
- Ressourcerie de Baume les Dames : 47,89 tonnes
- MINOS : 2,65 tonnes

TOTAL hors recyclerie : 169,25 tonnes

EN 2020, CE SONT 218,75 T. ÉVITÉES À L'INCINÉRATION GRÂCE AUX 5 RESSOURCERIES

ACE
ASSOCIATION Res'urgence Ressourcerie Et les objets reprennent vie !
La Ressourcerie
MINOS Ent. Sociale et Solidaire

Caractérisations bennes encombrants

La dernière des 3 campagnes de caractérisation des 24 bennes (8 déchetteries) s'est achevée en juin 2020. La finalité du tri des bennes destinées à l'enfouissement était avant tout de mettre en évidence les flux encore valorisables afin de décider de la possibilité de mettre en place des nouvelles filières.
Ces campagnes ont non seulement fait ressortir un potentiel importante sur des matières plastiques, mais également une part importante d'erreur de tri c'est-à-dire de matière présentent dans ces bennes alors que les filières de valorisation étaient déjà présentent en déchetterie.

Tableau de composition de la benne encombrants

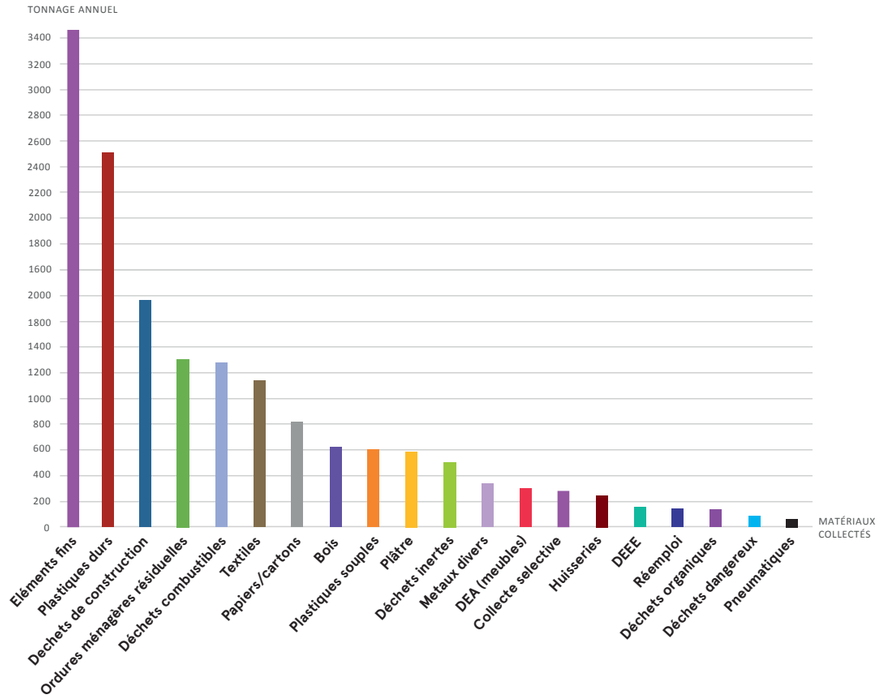

Les résultats ont ainsi décidé la collectivité à développer une grande campagne de sensibilisation le « STOP à l'enfouissement » visant à corriger les erreurs de tri rencontrées, mais également de développer son récent outil SYMETRI par le déploiement de nouvelles filières en déchetteries : notamment les plastiques rigides et les plastiques souples.

Une vidéo de promotion pour l'opération Gourmet Bag

Depuis plusieurs années le SYTEVOM propose aux restaurateurs du territoire de participer à leur échelle à la réduction des déchets. Le concept Gourmet bag encourage une pratique peu répandue dans les restaurants français... Pouvoir emporter ce qui n'est pas terminé dans son assiette ! Et avant tout, les enjeux du gourmet bag sont de sensibiliser à la prévention du gaspillage, aussi bien les professionnels que le grand public.

Afin d'assurer la promotion du dispositif, le SYTEVOM a tourné un clip vidéo en partenariat avec le lycée Lumière de Luxeuil les Bains.
Le tournage s'est déroulé à l'occasion d'un service du midi au restaurant d'application « les Sources » avec les élèves de la section Bac Pro Commercialisation Service en Restauration.

En 2020, 25 restaurateurs participaient à l'opération Gourmet bag, une campagne de recrutement est prévue en 2021 afin d'associer de nouveaux établissements. Retrouvez la liste des restaurateurs engagés sur le site internet du SYTEVOM, rubrique « prévention ».

Un gourmet bag prêt à être emporté par un client du restaurant

Campagne de caractérisation des palettes bois en déchetteries

Fin 2019, le SYTEVOM participait à une étude nationale concernant la gestion des palettes bois en fin de vie dans les entreprises. L'objectif étant d'évaluer les conditions actuelles de valorisation des palettes, identifier les améliorations possibles et étudier de nouvelles voies de valorisation en lien avec l'économie sociale et solidaire et créer de nouvelles activités sur le territoire.

Les opérateurs de SYMETRI pendant la campagne de caractérisation

En parallèle à cette étude, le SYTEVOM a souhaité organiser une caractérisation de ses bennes bois en déchetteries afin d'évaluer la quantité de palettes valorisable. Jusqu'à présent les palettes sont traitées avec les autres déchets bois, soit en valorisation matière (fabrication de panneaux de particules) soit en valorisation énergétique (bois énergie).
Les palettes déposées en déchetteries par les particuliers et les professionnels occupent un volume important dans les bennes et augmentent le coût de traitement du bois. La campagne de caractérisation a permis d'étudier le contenu de 4 bennes bois issues de plusieurs déchetteries, soit plus de 10 tonnes de matière. 113 palettes ont été identifiées pour un poids de 1.56 tonnes. 75% de ces palettes sont réutilisables en l'état ou pourraient être réparées.
Ces résultats laissent entrevoir de potentielles actions à mettre en œuvre sur le territoire afin de valoriser les palettes bois. Au niveau des déchetteries, il est envisagé d'expérimenter des espaces dons où les palettes en bon état pourraient être récupérées par les usagers pour différents travaux de bricolage : mobilier de jardin, meubles, composteurs, jardinières,.... Il est également envisager de réfléchir, avec les acteurs de l'insertion, à la création d'une filière de valorisation des palettes : vente à des conditionneurs, démantèlement et vente de bois, création d'objets divers,...

Un exemple concret d'EIT (écologie industrielle territoriale) sur le territoire

Durant l'été 2020 le SYTEVOM a lancé son opération « stop enfouissement » dans son réseau de déchetteries. L'objectif étant de sensibiliser particuliers et professionnels au devenir des dépôts faits dans la benne dite des « encombrants » à savoir l'enfouissement. Les conseillers du tri ont été mobilisés au contact des usagers et ont permis d'améliorer les gestes de tri et la connaissance des nouvelles filières en déchetterie.

Des sacs en toile de jute destinés à la déchetterie....

L'opération a permis d'identifier un apport régulier, par une entreprise, de sacs en toile de jute, ces derniers malgré leur bon état étaient donc destinés à être enfoui. Le chargé de mission EIT est intervenu auprès de l'entreprise afin de trouver une solution de valorisation de ces sacs.

...transformés en paniers...

Après quelques recherches, un partenariat a pu se créer avec des entreprises d'insertion adhérentes au Pôle Ressources BFC, spécialisées dans la couture. Les sacs ont été transformés en différents accessoires qui pourront à terme être proposés à la vente dans les différentes boutiques de l'entreprise spécialisée dans la torréfaction de cafés.

... et divers articles textiles.

Chaine de surtri papier

Dans la continuité du développement de son nouveau pôle de valorisation des déchets SYMETRI, le SYTEVOM a concrétisé en 2020 une réflexion engagée depuis quelques temps à savoir le surtri du papier issu de la collecte des conteneurs présents en déchetterie.
Conçue et construite par la société Alfyma, cette petite unité de tri a su trouver sa place au cœur du site. Equipée d'une trémie, de 2 convoyeurs et
d'une cabine, elle peut accueillir jusqu'à 4 opérateurs pour traiter plus de 1000 tonnes à l'année.

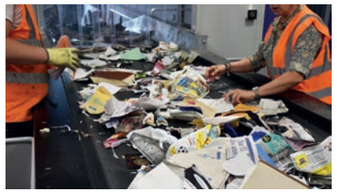

Pourquoi un surtri de papier ?
Contrairement au centre de tri de Noidans le Ferroux, il est ici question de traiter spécifiquement 1 flux afin d'en retirer une catégorie de papier qu'il n'est pas possible de valoriser habituellement : le papier dit « bureautique » : blanc, couleur, archives,... repris à un tarif bien plus intéressant que le seul Journaux, Revus Magazines (JRM). Lancée au second semestre 2020, elle a permis de valoriser 55 tonnes de papier bureautique et 142 tonnes de JRM.

Lancement de la campagne
« stop à l'enfouissement ».

Communication et sensibilisation

2020

6 février 2020
Inauguration de deux sites de compostage collectif en pied d'immeuble à Lure.

6 juillet 2020
Lancement de la campagne « STOP à l'enfouissement » dans les 35 déchetteries.

19 septembre 2020
Animation stand dans le village BIS lors du passage du Tour de France à Lure.

10 octobre 2020
Opération « Nettoyage de la Nature » à Vaivre-et-montoille, 70 personnes étaient présentes.

28 octobre 2020
Animation « Jardiner au Naturel » à la déchetterie de Desandans

18 décembre 2020
Installation d'autocollants sur les poubelles publiques dans la commune de Rigney pour favoriser le tri hors-foyer.

Sensibilisation au tri en déchetterie

Cette année fut pour nous, l'occasion d'exploiter notre outil pédagogique à la déchetterie de Pusey.
Contexte sanitaire annulant les autres animations, nous avons reçu plusieurs groupes sur le parcours ludique situé au cœur de la déchetterie. Bacman, mascotte du SYTEVOM et expert en tri des déchets accompagnent les visiteurs tout au long du parcours. Ce sont 16 panneaux qui se succèdent pour expliquer le rôle et le fonctionnement de la déchetterie, les éco-organismes, la pollution, la réparation, la gestion des déchets verts, l'énergie...

Stop à l'enfouissement

L'année 2020 a été marquée pour tous par la crise sanitaire mondiale. Nous avons donc dû adapter notre façon de sensibiliser les habitants, compte tenu de l'annulation des évènements grand public.
Une fois l'annonce de la réouverture des déchetteries le 11 mai, les conseillers du tri ont été en renfort auprès des agents de déchetterie.
Dès le mois de juillet, l'accent a été mis pour limiter les apports dans la benne enfouissement. Le lancement de la campagne « Stop à l'enfouissement » a été déployé à toutes les déchetteries du SYTEVOM. Les 3 conseillers du tri ont été en contact direct avec les apports des particuliers et des professionnels. Ces rencontres ont permis de lever des idées reçues du grand public : « cette benne n'est retriée après ? », « tout est brûlé ! ». L'occasion de mettre l'accent sur le contenu de cette benne avec 1 600 tonnes de sacs fermés (ordures ménagères mais pas que), 800 tonnes de textiles qui doivent être normalement déposées dans les bornes dédiées et 700 tonnes de papier/carton à jeter dans la benne carton ou les conteneurs papier pour les papiers.
Rappelons aussi que la déchetterie n'est pas une poubelle, ce n'est pas où je veux et quand je veux.
En réduisant l'enfouissement, nous préservons notre environnement.
Tous mobilisés !

Quelques chiffres de 2020

142 325
VISITEURS SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.SYTEVOM.ORG

1 591
J'AIME SUR LA PAGE FACEBOOK : SYTEVOM (+ 502 J'AIME)

408
J'AIME SUR LA PAGE FACEBOOK : RECYCLERIE GRAYLOISE (+ 325 J'AIME)

Elections en septembre !

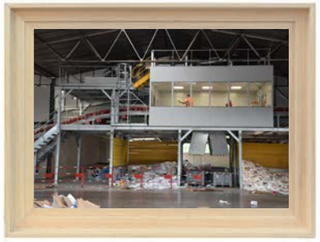

Cabine chaine surtri du papier à SYMETRI

Campagne Stop à l'enfouissement

Notre revue « Zéro déchet Zéro gaspillage »

Animation sur le tri à la Recyclerie Grayloise

Visite de la préfète de Haute-Saône Fabienne Balussou

Distribution de compost à la déchetterie de Lure

Lancement des travaux du centre de tri

Réouverture de la Recyclerie Grayloise en juin

Rapport annuel de l'année 2020
Mise en page : www.agence-elixir.com
Directeur de la publication : Joël BRICE
Crédits photos : photothèque SYTEVOM

SYTEVOM
Lieu-dit « Les Fougères »
70130 NOIDANS LE FERROUX
Tél : 03 84 76 93 00
Fax : 03 84 76 39 00
www.sytevom.org
SYTEVOM